

## Vieux temps, vieilles choses

*"Colligate fragmenta ne pereant—Joan, VI-12"*  
(Recueillons les miettes avant qu'elles ne se perdent)

1838-1924

### Les premiers colons du Saguenay et Lac St-Jean

Vingt-et-un en 1838 : cent mille en 1924

Croissez et multipliez-vous, Crescite et multiplicamini

On ne pourra toujours pas reprocher aux colons du Saguenay et du Lac St-Jean d'avoir forfait à ce précepte divin, énoncé dès l'origine du monde.

Il y a 86 ans il y avait vingt-et-un colons de Charlevoix au royaume du Saguenay. Aujourd'hui ils sont cent mille.

Les enfants immédiats de ces vingt-et-un pionniers sont aujourd'hui autant de patriarches dont les descendants sont épargnés par tout l'immense royaume.

**Une survivante.**—Madame Frédéric Fortin, fille d'Alexis Simard, un des colonisateurs du Saguenay, est la dernière survivante des vingt-et-un. Elle est âgée de 89 ans.

**Monument.**—C'est madame Fortin qui, le 29 juin, dévoilait le monument élevé à St-Alexis-de-la-Grande-Baie, à la mémoire des vingt-et-un.

**Le promoteur.**—L'abbé Alexandre Maltais, un enfant de Chicoutimi, qui a donné le meilleur de sa vie au séminaire de Sherbrooke et que tout l'Est connaît, est le promoteur de ce monument. Il fit le sermon de circonstance. Le ministre de la colonisation, M. J.-E. Perrault, originaire, comme les vingt-et-un, de la Malbaie fit ensuite l'éloge des pionniers de la colonisation. M. le Dr Savard, député, M. L.-G. Belley, avocat, et M. Gustave Delisle, M.A.L., unirent leur voix éloquente à celle du ministre de la colonisation.

**Les 21.**—Les paroles suivantes si bien nourries des faits et de la philosophie de notre histoire régionale du Saguenay sont de l'abbé Alexandre Maltais.

"Les années 1837-1838 sont mémorables dans l'histoire du Canada français. Dans la région de Montréal, on se bat pour la liberté sur les champs de St-Charles et de St-Eustache tandis qu'ici on lutte contre la forêt pour agrandir le domaine national. Un groupe de 21 habitants risquent leur fortune et presque leur vie pour conquérir, sur la sauvagerie, le beau royaume du Saguenay que nous admirons aujourd'hui.

Avant 1838, en effet, le Saguenay n'était qu'un pays sauvage, couvert d'une forêt sans fin et peuplé par les diverses tribus montagnaises. Sous le régime français, à tout. On est en l'année 1837; on louait ce territoire, appelé le Domaine du Roi, aux compagnies qui y faisaient la traite des pellées. Dès 1672, deux postes fu-

rent établis pour le commerce: l'un à Métabetchouan et l'autre à Chicoutimi: ces postes comprenaient le magasin de la compagnie ainsi que la maison du commis avec dépendances. Quatre ans plus tard, l'illustre missionnaire jésuite, le Père Crespius bâtit près de ces postes deux chapelles pour la desserte des sauvages convertis et des employés catholiques de la compagnie.

Celle de Métabetchouan fut appelée chapelle St-Charles du Lac St-Jean; elle occupait l'endroit précis où, le 16 juillet 1647, les sauvages de la nation des Port-Pic sortirent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied dessus leurs terres. Ce premier français était le père Jean Dequen, découvreur du Lac St-Jean, qu'il nomma ainsi en l'honneur de son saint patron.

La seconde chapelle fut érigée à Chicoutimi, à l'embouchure de la rivière, au pied du portage. Le père la nomma chapelle Saint-François-Xavier, et c'est encore le titre de la cathédrale actuelle et du diocèse tout entier.

En 1732, l'intendant Hocquart fit tracer les limites du Domaine du Roi par l'arpenteur Laurent-Joseph Normandin; mais le Saguenay continua pendant un siècle encore à être le pays inconnu, la contrée inhabitable; et cela, non seulement à cause de sa position géographique, mais surtout parce que les compagnies et les sauvages avaient tout intérêt à garder pour eux cette poule aux œufs d'or, ce territoire source de tant de richesses.

Mais la vérité finira par se faire jour; en 1820, M. Paschal Taché, qui avait été pendant 20 ans au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, révéla au Gouvernement les richesses du Domaine du Roi, et, quelques années après, c'est-à-dire, en 1828, on chargea M. Bouchette de faire l'arpentage et l'exploration du Saguenay. Cet homme vraiment remarquable fit une visite complète de la contrée; en dresse un rapport détaillé et en publie la carte la plus parfaite que l'on ait encore aujourd'hui. L'ignorance du Saguenay sera maintenant une chose du passé; on saura que le royaume du Saguenay est propre à la colonisation et qu'il n'y manque que des colons.

Mais d'où partiront ces braves qui veindront attacher ce gigantesque grelot? La Providence veille à tout. On est en l'année 1837; un citoyen entreprenant de La Malbaie vient visiter lui-même le Saguenay dont on parlait depuis Bouchette; il revient chez lui

Saguenay; les 21 associés ont renversé le colosse et la compagnie a été refoulée à la baie dont elle porte le nom.

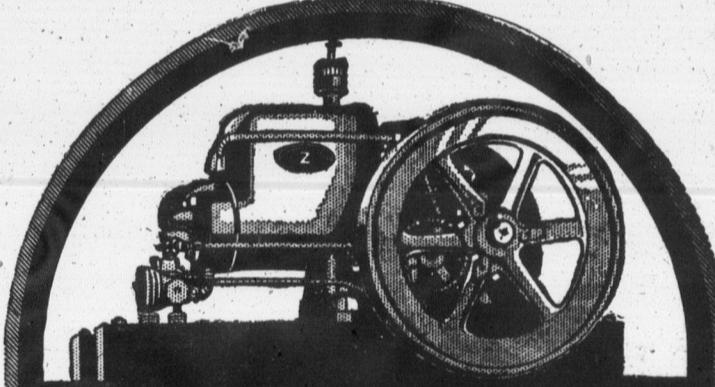
Avec et à la suite des 21, les Canadiens français sont entrés en foule; et, pendant des ans, on a colonisé sans autorisation légale en vertu de la loi du premier occupant.

Aujourd'hui, après 86 ans des villes et des villages, des terres fertiles et des industries prospères, un évêché, des églises et des maisons d'éducation et une population de cent mille âmes ont remplacé la forêt de 1838.

### Chemin de Fer National du Canada

Service entre Québec et Montréal

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Montréal est des plus commodes. Les trains quittent Québec (Gare du Palais) à 5:15 A. M. dimanche excepté, et 12:01 P. M. tous les jours via Richmond, 1:20 P. M. et 11:45 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Montréal (Gare Bonaventure) à 11:59 A. M., 6:20 P. M., 6:05 P. M. et 6:25 A.M. respectivement. Au retour, les trains quittent Montréal à 9:25 A. M. dim. exc. via Richmond, 5:00 P. M. et 11:30 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Québec à 2:45 P. M., 9:45 P. M. et 6:45 A. M., respectivement. Wagons salon, wagons café-salon, wagon-salon-panorama aux trains de jour, wagons-lits modernes à salons et à compartiments aux trains de nuit. Pour tous autres renseignements, réserves de places, etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10, Sainte-Anne, Tél. 529, à la Gare du Palais, Tél. 2125, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.



## FAIRBANKS-MORSE ENGIN "Z"

### 11 Traits Caractéristiques.

1. Il fonctionne aussi économiquement au pétrole qu'à la gazoline.
2. Il fonctionne régulièrement avec ou sans charge sans qu'il ait besoin d'aucun ajustement.
3. La magnéto oscillante haute tension lui assure une mise en marche facile et un fonctionnement régulier.
4. Le gouverneur étrangleur lui assure une vitesse régulière.
5. Il tire son combustible par succion — pas de pompe — manière simple, sûre, fiable.
6. Le régulateur permet le changement de vitesse, si désiré, même quand l'engine est en marche.
7. Coussinets échangeables.
8. Lubrification parfaite.
9. Automatique dans son fonctionnement, il requiert peu d'attention, lorsqu'il est en mouvement — très facile à mettre en marche — il fonctionne sans bruit.
10. Qualités caractéristiques du nom de FAIRBANKS-MORSE.
11. De plus, le matériel qui entre dans sa construction lui assure une très grande force, sans excès de pesanteur. Il requiert peu d'espace.

The Canadian FAIRBANKS-MORSE Company, Limited  
St-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg,  
Régina, Calgary, Vancouver, Victoria.

Mallez ce coupon aujourd'hui à notre bureau le plus rapproché.

Veuillez m'envoyer toutes les informations sur l'engin "Z".

Nom.....

Adresse.....

Je suis intéressé dans un engin d'à peu près.....

N° 162